

Cette page est tirée du site www.geoarchi.net, dans sa version du 12/03/2012 à 07h56

Orientations pédagogiques

principes

et objectifs

Initiative et autonomie des étudiants

La formation AUDE, en [Licence](#) comme en [Master](#), s'appuie sur l'acquisition de connaissances, mais elle tire surtout parti d'une pédagogie active où l'initiative est laissée aux étudiants, qui jouissent d'une grande autonomie dans le choix de leurs travaux, de l'encadrement approprié et des modalités d'élaboration. De surcroît, aux côtés de l'acquisition d'une méthodologie et d'un savoir théorique – indispensables dans toute formation de l'enseignement supérieur –, la découverte des sphères de la décision, la fréquentation des milieux professionnels et l'apprentissage des savoir-faire sont de constantes préoccupations.

Un objectif de professionnalisation

Après évaluation, la formation a été admise au sein de l'Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme ([APERAU](#)) et homologuée par l'*Association of European Schools of Planning* ([AESOP](#)). Ce double label permet en outre à nos diplômés d'obtenir rapidement une reconnaissance par l'[Office public de Qualification des Urbanistes](#) (OPQU). Cette accréditation par les milieux professionnels et universitaires s'est construite à partir d'une organisation originale des enseignements.

Privilégier les travaux en petits groupes

La structure de la formation a été étudiée pour conjuguer l'acquisition des connaissances et la capacité à les mettre concrètement en œuvre : les groupes de travail sont restreints, l'assistance aux étudiants est diligente, et en moyenne un tiers des cours relève de décideurs ou de professionnels.

Pour les étudiants qui choisissent de poursuivre jusqu'au master professionnel, l'organisation sur trois années permet une maturation sereine. De surcroît, la diversité des étudiants issus de multiples disciplines est fructueuse dans les travaux de groupe, qui sont permanents et empruntent résolument aux métiers que les diplômés auront à exercer.

C'est ainsi que les [mémoires et projets](#) doivent rendre compte de situations concrètes, et que les [ateliers du Master](#) (en groupes de 6 à 8 étudiants) sont organisés à partir de commandes réelles, gérées en partenariat avec l'association des étudiants et diplômés, pour le compte de collectivités territoriales ou de bureaux d'études.

Les enseignements fondamentaux

Les cours et travaux dirigés sont conçus pour allier une dimension appliquée aux notions ou concepts qu'ils abordent. Les travaux dirigés et sorties de terrain sont l'occasion de mettre en relation les structures théoriques ou les exemples historiques avec la production contemporaine de l'aménagement ou les formes actuelles de la gestion, qui sont généralement exposées par des professionnels de

l'urbanisme ou de l'environnement.

Ces enseignements sont répartis en quatre axes principaux, qui correspondent aux quatre premières unités d'enseignement de chaque semestre :

- [ville et urbanisation](#) ;
- [espaces naturels, sensibles et agricoles](#) ;
- [sciences humaines, juridiques et sociales](#) ;
- [méthodologie et techniques d'expression](#) .

Les deux premières années de la formation (L3 et M1) comportent des modules (UE) d'enseignements fondamentaux et de travaux de terrain associés, et des modules dédiés aux mémoires, projets et ateliers, pour lesquels trois demi-journées sont réservées à l'emploi du temps.

La dernière année (M2) est essentiellement animée par des professionnels des différentes pratiques sectorielles (habitat, transport, espaces naturels, montage d'opérations, etc.) mais comporte également un atelier.

Chacun des deux cycles (Licence et Master) se conclut par un stage obligatoire dont le rapport est soutenu en septembre de l'année suivante.